

CENTRE DE FORMATION CONTINUE
FICHE D'INSCRIPTION

LES CHEMINS DE L'EXPERTISE 2008

Construire un avantage concurrentiel grâce à l'adoption d'une démarche responsable

PARTICIPANT

NOM & PRÉNOM : Mme Mlle M.

Fonction :

Téléphone : Fax :

E-mail :

ENTREPRISE :

Secteur d'activité : Effectif :

N° de Siret : Code NAF :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Site Web :

Nom du Responsable Formation :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente) :

.....

.....

AGENDA DES ATELIERS (9h00 à 12h00)

- | | |
|--|-------------------|
| ➤ Introduction à la responsabilité globale : définir les enjeux, répondre aux attentes des parties prenantes et connaître les normes et outils | 18 janvier 2008 |
| ➤ Mesurer l'impact de l'investissement socialement responsable et des agences de notation extra-financière | 14 mars 2008 |
| ➤ Faire de l'égalité des chances et du management de la diversité une richesse pour l'entreprise | 16 mai 2008 |
| ➤ Piloter une démarche de responsabilité globale et définir des indicateurs de performance | 27 juin 2008 |
| ➤ Communiquer sur la responsabilité globale auprès des salariés et de l'ensemble des parties prenantes | 19 septembre 2008 |
| ➤ Créer un processus d'apprentissage dans l'entreprise autour de la responsabilité globale | 21 novembre 2008 |

OPTION : Accompagnement d'un projet de responsabilité globale dans votre entreprise par un enseignant-chercheur

PRIX

(non soumis à la TVA)

6 séminaires (repas inclus) :

1 680 €

Accompagnement de projet (optionnel) :

900 €

REGLEMENT

Règlement effectué par l'Entreprise : ci-joint un chèque de 504 € (sans l'option) ou de 774 € (avec l'option) à l'ordre d'AUDENCIA, correspondant à 30 % du prix total de la formation

Règlement effectué par un Organisme Collecteur

Nom : Contact :

Adresse :

..... Téléphone :

Date :

Signature et Cachet de l'Entreprise :

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Le prix de la formation est net de taxes.

- Les repas sont compris dans le prix de la formation.

- Toute inscription est nécessairement accompagnée d'un règlement de 30 % du montant total de la formation.

- En cas de paiement par un organisme collecteur, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge et de vous assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme que vous aurez désigné.

LES DOCUMENTS LEGAUX

- A réception de la fiche d'inscription, une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un à retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

- A réception de la convention de formation signée, une facture vous sera adressée.

- Une attestation de présence peut être fournie sur demande pour chaque atelier.

- Un certificat attestant la formation suivie sera adressé à chaque participant.

CONDITIONS D'ANNULATION

a) En cas d'absence du(des) participant(s) en début de session ou en cas d'annulation d'une inscription pour une raison étrangère à AUDENCIA moins de 15 jours avant le début de la formation, le montant de 30 % reste acquis au Centre de Formation Continue.

En cas d'interruption d'une session commencée, l'intégralité du prix est acquise au Centre de Formation Continue.

b) Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, le Centre de Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le délai d'annulation est toutefois limité à 15 jours avant la date prévue de commencement de la formation.

En cas d'annulation sans report par AUDENCIA, le règlement sera remboursé.